

Maître François LIEURADE
Huissiers de Justice Associé à la
SELARL LIEURADE

Tél. : 01.34.69.00.42

Fax : 01.34.69.17.31

Email : francois.lieurade@huissier-justice.fr

Etude principale
18 rue Parmentier
95200 SARCELLES

Etude annexe
3 bis avenue de Paris
95290 L'ISLE ADAM

PROCES VERBAL DE CONSTAT DE DESCRIPTION SUR SAISIE IMMOBILIERE



CONSTAT du 10 juin 2022

PROCES VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX
ET LE DIX JUIN

A LA REQUETE DE :

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES 2/16 rue des Cailloux 92110 CLICHY, représenté par son Syndic le Cabinet LOISELET père, fils et F DAIGREMONT SA au capital de 3.000.000 € RCS NANTERRE B 542 061 015 pris en la personne de ses représentants légaux domiciliés en son agence 19 rue Lambrechts 92400 COURBEVOIE

Dûment habilité suivant procès-verbal d'assemblée générale du 8 mars 2022

Ayant pour Avocat plaissant Maître Valérie GARÇON, membre de la SCP W2G, Avocat inscrit au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant 21 avenue du Général de Gaulle 93114 ROSNY SOUS BOIS CEDEX, Tél.01.48.54.90.87

Pour qui domicile est élu au cabinet de Maître Séverine RICATEAU, Avocat plaissant inscrit au Barreau des Hauts de Seine, demeurant 95 avenue de Paris 92320 CHATILLON, Tél. 01.46.12.02.90, laquelle est constituée et occupera sur le présent commandement et la procédure de saisie réelle à laquelle il va être procédé et ses suites, et encore en mon étude,

AGISSANT EN VERTU :

D'un commandement de payer valant saisie immobilière signifié en date du 19 mai 2022.

LEQUEL EN APPLICATION DE LA LOI M'AUTORISE A L'EFFET DE :

Procéder à la description des biens ainsi désignés.

Les biens et droits, sis à **CLICHY (Hauts de Seine), 2 à 22 rue des Cailloux et rue Marcel Proust** consistent en **UN APPARTEMENT, UNE CAVE et UN PARKING**

LOT DE COPROPRIETE NUMERO QUATRE MILLE QUARANTE SEPT (4047) – dans le bâtiment D, au septième étage, première porte à main droite sur le palier en arrivant par l'escalier, un appartement comprenant entrée, séjour, cuisine, dégagement, deux chambres, salle de bains, WC, placard, et les 229/100.000èmes des parties communes générales de l'immeuble ;

LOT DE COPROPRIETE NUMERO QUATRE MILLE CENT TRENTE QUATRE (4134) – dans le bâtiment D, au deuxième sous-sol, une cave portant le numéro C51, et les 6/100.000èmes des parties communes générales de l'immeuble ;

LOT DE COPROPRIETE NUMERO QUATRE MILLE DEUX CENT QUARANTE QUATRE (4244) – dans le bâtiment F, au deuxième sous-sol, un parking portant le numéro P336, et les 20/100.000èmes des parties communes générales de l'immeuble ;

CADASTRES section AF n°22 « 2 rue des Cailloux » pour une contenance de 1ha 13a 23ca

REGLEMENT DE COPROPRIETE contenant état descriptif de division établi suivant acte de Maître ADER, Notaire à PARIS, du 29 juin 1976, publié au 3^{ème} Bureau des Hypothèques de NANTERRE, le 17 août 1976, volume 1483 n°12

Modificatif du 02.10.1979 publié le 19.10.1979 Vol 2393 n°1

Modificatif du 29.08.1980 publié le 03.10.1980 Vol 2736 n°10

Modificatif du 29.12.1981 publié le 03.02.1982 Vol 3112 n°16

PV cadastre publié le 04.10.2002 Vol 2002P4942

Dont est propriétaire :

Ainsi qu'il est plus amplement décrit audit commandement.

**Je, François LIEURADE huissier de justice associé de la SELARL François LIEURADE
titulaire d'un office d'huissier de justice
95200 SARCELLES 18 rue Parmentier, soussigné**

Me suis transporté ce jour sur le fonds sis 14 Rue des Cailloux 92110 CLICHY, 7^{ème} étage, porte droite à main droite en arrivant sur le palier par l'escalier,

Où étant sur place à 15 heures 30, assisté de Monsieur Maxime TAISNE, serrurier, et de deux témoins majeurs requis, j'ai constaté ce qui suit :

CONSTATATIONS

Au moment où j'allais procéder à l'ouverture forcée des lieux, _____ se présente, m'invitant à pénétrer dans les lieux après que je lui eus attesté de mes qualités et identités par la présentation de ma carte professionnelle.

Après lui avoir indiqué l'objet de ma mission, elle me déclare occuper les lieux et ne voir aucune objection à son bon déroulement.

Les lieux consistent en un appartement (lot n°4047), ainsi qu'une cave C51 au sous-sol (Lot 4134) et un parking en 2^{ème} sous-sol du bâtiment F n°P336 (Lot 4244).

L'immeuble présente des façades en bon état.

L'ensemble des menuiseries extérieures des portes et fenêtres sont en bon état.

Les espaces et les parties dont l'accès est commun, halls et cages d'escalier sont en bon état.



L'appartement proprement dit (n°4047 de l'Etat Descriptif de Division) :

Les lieux sont distribués comme suit :

Un dégagement d'entrée :

La porte palière qui permet d'y accéder est en bon état.

La moquette du sol est usagée.

Les papiers peints et peintures sont à l'état d'usage.

L'équipement comprend :

- un interphone ;
- un placard.

- **Un dégagement vers l'arrière gauche :**

La moquette du sol est usagée.

Les papiers peints et peintures sont à l'état d'usage.

L'équipement comprend :

■ un placard.



- **Un WC dans le dégagement :**

La porte qui permet d'y accéder est en bon état.

Le carrelage du sol et des murs est à l'état d'usage.

Les peintures sont à l'état d'usage.

L'équipement comprend :

- Une bouche VMC ;
- Une cuvette WC.



Une salle de bains dans le dégagement :

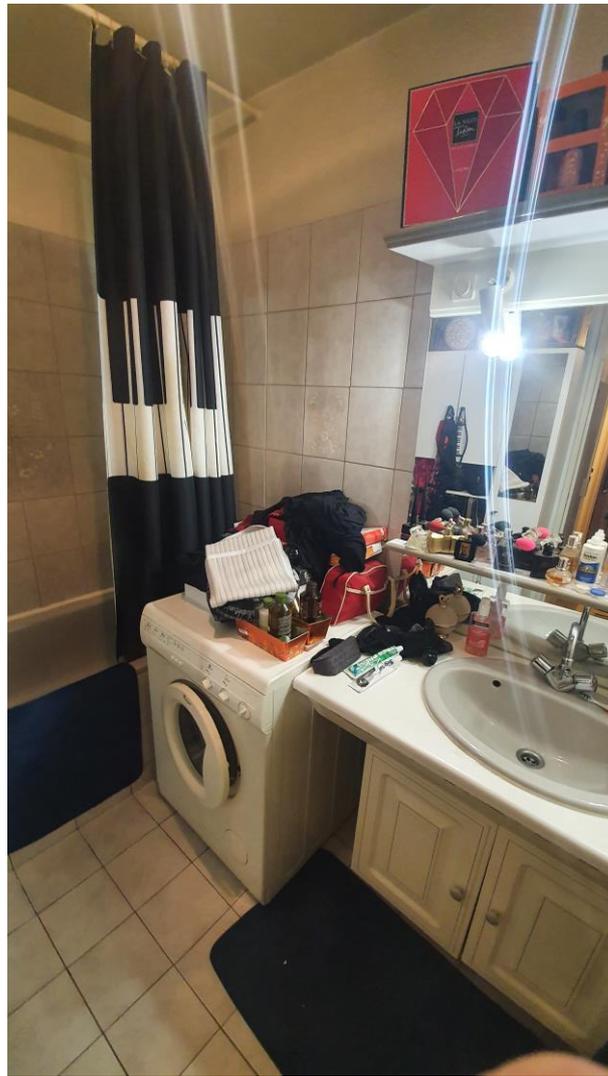
La porte qui permet d'y accéder est en bon état.

Le carrelage du sol et des murs est à l'état d'usage.

Les peintures sont à l'état d'usage.

L'équipement comprend :

- Un lavabo;
- Une baignoire intégralement équipée.



- **Une première chambre droite dans le dégagement :**

La porte qui permet d'y accéder est en bon état.

La moquette du sol est usagée.

Les papiers peints et peintures sont à l'état d'usage.

L'équipement comprend :

- Une fenêtre à châssis bois simple vitrage;

- **Une deuxième chambre droite dans le dégagement :**

La porte qui permet d'y accéder est en bon état.

La moquette du sol est usagée.

Les papiers peints et peintures sont à l'état d'usage.

L'équipement comprend :

- Une fenêtre à châssis bois simple vitrage;

Une cuisine:

Le carrelage du sol est en bon état.

Les peintures sont en bon état. Le carrelage mural de protection est à l'état d'usage.

L'équipement comprend :

- Une fenêtre double;
- Un évier inscrit dans un ensemble de placards de rangement ;



Une salle de séjour en porte face du dégagement d'entrée :

La porte qui permet d'y accéder est en bon état.

La moquette du sol est usagée.

Les papiers peints et peintures sont à l'état d'usage.

L'équipement comprend :

■ Une fenêtre à châssis bois simple vitrage;



L'ensemble des lieux est chauffé par une chaudière collective.

En outre, ont été dressés par les experts du Cabinet CERTIMMO, les diagnostics et métrage requis pour la vente de pareil bien immeuble.

***EN FOI DE QUOI, J'AI DRESSE LE PRESENT PROCES VERBAL DE
CONSTAT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.***

